

l'examen de sa conscience et chaque mois (le dernier dimanche, si possible) un jour de retraite privée et de préparation à la mort. Ce dernier degré est toujours accepté dès le début par les personnes consacrées à Dieu (qui sont déjà habituées à l'examen quotidien et à la retraite mensuelle), ainsi que par les personnes du monde qui font la communion fréquente (lesquelles n'ont qu'à ajouter la retraite à l'examen qu'elles sont habituées de faire). On conseille de plus, afin de mieux connaître l'excellent apostolat de la bonne mort et avoir un lien plus intime avec tous les associés, l'abonnement à la revue de l'oeuvre intitulée *Bulletin de Notre-Dame de la Bonne-Mort*, qui ne coûte que \$0.40 (en donnant 10 sous de plus, on aura l'avantage d'aider à défrayer les dépenses de propagande). On ne perçoit aucune somme fixe ni à l'entrée ni annuellement; mais toute aumône, surtout lorsqu'on a obtenu quelque grâce spéciale, par l'entremise de Notre-Dame de la Bonne-Mort, ou encore mieux avant de solliciter cette grâce, sera toujours reçue avec reconnaissance.

On peut se faire inscrire auprès de son curé, ou d'un zéléteur du diocèse (ou même d'un diocèse étranger), ou d'une sous-zélatrice locale qui remet un billet d'inscription portant au revers la liste, selon l'ordre des mois et des fêtes, de plus de 30 indulgences plénières, dont l'une pour la retraite de chaque mois.

“ Cette association qui, pour la grande affaire du salut, invoque le patronage de Marie, la Mère des Douleurs, sera de la plus grande utilité pour tous les chrétiens ” dit Pie X.

A l'utilité 1o d'une *vie plus chrétienne*, et 2o d'une *sainte mort*, il faut ajouter 3o les *messes* (dont le nombre augmentera avec les offrandes des associés) dites dans la chapelle de Notre-Dame de la Bonne-Mort, à Rome, très souvent, surtout chaque samedi et le dernier dimanche du mois, pour tous les associés